

MÉMORANDUM

Destinataires : Tous
Expéditeur : La direction
Date : Le 18 janvier 2010
Objet : Grippe A (H1N1)

Bonjour,

Puisque le directeur national de la santé publique du Québec a annoncé, le 7 janvier 2010, la fin de la deuxième vague de la grippe pandémique A (H1N1) au Québec et que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport nous a indiqué de cesser l'application des mesures préventives particulières mises en place depuis le début de la deuxième vague, L'École de danse de Québec appliquera désormais les mesures habituelles concernant l'entretien ménager et le nettoyage de l'équipement.

Cependant, nous invitons notre personnel et notre clientèle à poursuivre la pratique des diverses mesures de prévention :

- Se laver les mains soigneusement avec du savon et de l'eau tiède durant quinze secondes, ou un désinfectant pour les mains;
- Tousser ou éternuer dans le pli du coude ou le haut de l'épaule plutôt que dans les mains;
- Couvrir la bouche ou le nez avec un mouchoir de papier lorsqu'il y a toux ou éternuement et jeter le mouchoir de papier à la poubelle après usage;
- Poursuivre ses activités habituelles, mais rester à la maison durant 7 jours en cas de symptômes d'allure grippale. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter un membre de la direction de l'École.
- Consulter un professionnel de la santé en cas de symptômes de grippe graves.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site Internet gouvernemental www.pandemiequebec.gouv.qc.ca ou communiquer avec Services Québec, 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h, au 1-877-644-4545. Pour toute question relative à la santé, communiquer avec Info-Santé en composant le 8-1-1.

La direction